



Concertation wallonne des acteurs
en charge des MENA et ex-MENA

Tél. : 0489/29.20.32 Mail : sophie.hubert@fjdn.be



Matinée d'échanges

La continuité dans l'accompagnement des (ex-)MENA : Comment faire relais, réseau ?

22 juin 2023

La Concertation wallonne des acteurs en charge des MENA et ex-MENA et ses partenaires ont le plaisir de vous inviter à une matinée d'échanges relative à la continuité de l'accompagnement des (ex-)MENA : Comment favoriser cette continuité de l'aide ? Comment fait-on relais ? Quels sont les ingrédients d'une bonne collaboration ? Comment faisons-nous réseau pour et avec le/la jeune ?

Dans une approche holistique, l'accompagnement porte une attention aux besoins des (ex-)MENA dans tous les domaines de la vie. Cela nécessite un travail en réseau. L'établissement d'une relation de confiance est central.

Dans la note « Accompagnement à l'autonomie des MENA et ex-MENA - Balises déontologiques », nous avons insisté sur 4 balises importantes dans l'accompagnement des jeunes dans leur passage à l'autonomie :

- Réseau du/de la jeune : créer, stabiliser et renforcer un réseau d'appartenance pour les jeunes
- Respect du secret professionnel et déontologie
- Devoir d'information du/de la jeune et devoir de formations des professionnels
- Santé mentale et migration : nécessité d'une prise en charge multidisciplinaire

Cette matinée d'échanges sera l'occasion de partager vos pratiques en regard de ces balises, de rencontrer des professionnels pour une meilleure connaissance des missions, possibilités et limites de chacun, et d'élargir son réseau. Chacun peut contribuer à partir de ses missions, de ses capacités et de ses responsabilités à un accompagnement favorable des (ex-)MENA afin de renforcer leur chance de résilience.

4 tables rondes sont organisées (d'environ 15-20 personnes) sur 4 moments de l'accompagnement du/de la jeune. Il vous est possible de choisir de participer à deux d'entre elles.

Table 1 : Un (ex-)Mena a obtenu un titre de séjour. Il quitte l'accueil institutionnel (phase 3, phase 2 adulte, etc.) pour aller vivre en autonomie.

Table 2 : Un Mena quitte la phase 2 pour être accueilli en phase 3.

Table 3 : Un (ex-)MENA n'a pas obtenu de titre de séjour. Il est/sera prochainement majeur. Il n'a/n'aura plus accès à l'accueil institutionnalisé.

Table 4 : Un (ex-)MENA semble souffrir de problèmes de santé mentale.

À partir de ces brèves situations initiales, nous pourrions nous questionner sur : Où et comment orienter l'(ex-)MENA ? Quel accompagnement/soutien est proposé par qui ? Quelles informations partager et avec qui ? Comment le (ex-)MENA est-il impliqué ? De quoi ai-je besoin pour bien accueillir le (ex-)MENA ? Quelle prise en charge en santé mentale ? Etc.

Etablissement public

Siège social : Rue de Mazy, 1 – 5030 Gembloux Bureau : Rue de Gembloux 500 – 5002 Saint-Servais

BCE : 0762.586.581 – TVA : non assujetti – compte bancaire : BE76 0010 4309 9095

Avec le soutien de la



Wallonie



Concertation wallonne des acteurs
en charge des MENA et ex-MENA

Tél. : 0489/29.20.32 Mail : sophie.hubert@fjdn.be



Date : 22 juin de 9h à 13h

Horaire :

9h : Accueil

9h15 : Mot de bienvenue de Madame Christie Morreale (à confirmer)

9h30 : Table ronde 1 à 4

10h45 : Pause

11h10 : Table ronde 1 à 4

12h25 : Mot de clôture/Conclusion

Inscription : L'inscription gratuite (mais obligatoire) se fait au moyen de [ce formulaire](#) pour le 7 juin au plus tard.

Attention : Pour permettre des échanges dans de bonnes conditions, les places sont limitées. Si le nombre d'inscrits devaient dépasser la capacité d'accueil, nous demanderions aux institutions de limiter le nombre d'inscrits par service.

Lieu : Centre Croix-Rouge de Jambes, rue de Dave 270. Merci à la Croix-Rouge de nous accueillir.

Etablissement public

Siège social : Rue de Mazy, 1 – 5030 Gembloux Bureau : Rue de Gembloux 500 – 5002 Saint-Servais

BCE : 0762.586.581 – TVA : non assujetti – compte bancaire : BE76 0010 4309 9095

Avec le soutien de la



Wallonie